

3.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	Wilmotte Léon ; WOUTERS Dominique Marie ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés :	<ul style="list-style-type: none"> - La législation spécifique à l'exercice de l'art pharmaceutique en milieu hospitalier belge. - La place du Service de Pharmacie dans la structure générale de l'hôpital - Le financement de l'activité pharmaceutique à l'hôpital : règles de gestion, règles de tarification et facturation - Les principes d'organisation de l'activité pharmaceutique aussi bien des petites institutions que des hôpitaux universitaires (achats, gestion de stock, dispensation ,) - Les règles d'organisation d'une unité de prise en charge des médicaments en essais cliniques.
Acquis d'apprentissage	<p>Le cours vise à inculquer aux étudiants les règles légales et normatives, régissant l'exercice de l'art pharmaceutique en milieu hospitalier.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Le cours fait le lien entre les exigences réglementaires reprises dans des lois, Arrêtés Royaux et Arrêtés Ministériels, et l'exercice pratique vécu par les étudiants pendant leurs périodes de stages dans les différentes unités de soins (gestion des approvisionnements, dispensation, essais cliniques,). Comment les exigences légales et normatives sont-elles rencontrées dans la pratique de chaque jour ? Comment lancer une unité de dispensation des médicaments en essai clinique dans un hôpital ?</p>
Autres infos :	Lors de l'évaluation, sur base d'un examen oral ou écrit, l'étudiant est mis en situation pratique à solutionner et doit expliquer et justifier les solutions aux problèmes, qu'il compte développer.
Cycle et année d'étude: :	> Master complémentaire en pharmacie hospitalière
Faculté ou entité en charge:	FARM